

FOCUS

ÉDITION AVRIL 2014

LE JOURNAL DU PRIX CYRILLE BIALKIEWICZ

N°9

1924-2014, la banque Delubac et le Prix Cyrille Bialkiewicz sous le signe de l'histoire

C'était en 1924. Le président de la République s'appelait Raymond Poincaré.
On comptait encore en franc-or.

Cette année-là, Lénine, Kafka, mais aussi le grand économiste Alfred Marshall
quittèrent la scène du monde. Naissait un autre économiste, Raymond Barre.
Charles Aznavour poussa ses premiers vagissements. Et la banque Delubac fut fondée !

Quatre-vingt-dix ans plus tard, elle est toujours là, indépendante,
prestigieuse, fidèle à ses clients, utile à la vie des affaires.

« Je n'ai pas vu le temps passer », chante Aznavour,
son illustre contemporain (album Barclay, 1978).

C'était en 2010. Le Prix Cyrille Bialkiewicz était créé.
Et lancé au Cercle de l'Union Interalliée, son lieu de naissance et sa « griffe ».
Il connaîtra sa cinquième édition dans quelques semaines, le jeudi 12 juin.
Notez la date dans votre agenda !

A cette heure, les travaux universitaires les plus remarquables dans le domaine
du droit des entreprises en difficulté sont examinés par le jury du Prix.
Il récompensera publiquement le 12 juin les thèses les plus méritantes
dans ce champ d'études à la fois complexe, mouvant et aux fortes implications concrètes
pour l'emploi et le développement économique.

Dans la coulisse se trame la « fresque » de cette nouvelle édition.
Des intervenants particulièrement prestigieux l'honoreront de leur présence.
La soirée sera comme à l'accoutumée brillante, exclusive et chaleureuse à la fois.
C'est un événement qui compte, depuis maintenant près de cinq ans.
Un moment important dans le débat sur les questions relatives à la vie des entreprises,
dans un contexte économique difficile qui a d'ailleurs été marqué
par un haut niveau de faillites en 2013.

Quoi qu'il en soit, le millésime 2014 du Prix Bialkiewicz s'annonce
d'ores et déjà comme un grand cru.

La banque Delubac et ses dirigeants n'ont rien oublié de son histoire,
patiemment construite depuis le milieu des années 20. Voilà une banque
qui n'oublie pas d'être fidèle à ses racines, à ses clients, à sa vocation,
à sa réputation d'excellence au service des entreprises
et de la créativité économique et financière.

Rendez-vous à toutes et à tous le 12 juin prochain !

1 RENDEZ-VOUS



13 MEMBRES DU JURY



1 COLLECTION
DE THÈSES
(Lextenso Edition)



 **BANQUE
DELUBAC & CIE**
Fondée en 1924

Avec nos partenaires :

 Institut de
Recherche
Juridique de
la Sorbonne

 ÉCOLE DE DROIT
DE LA
SORBONNE

ÉDITO

Nouvelle édition du prix Cyrille Bialkiewicz sur fond de réforme du droit des entre- prises en difficulté

L'ordonnance n° 2014-326 du 12 mars
2014 portant réforme de la prévention
des difficultés des entreprises et des
procédures collectives qui vient d'être
publiée au JO témoigne une fois de
plus de l'importance que revêt le droit
des entreprises en difficulté pour une
économie en crise et de l'importance
qu'il y a à encourager la recherche
académique dans ce champ du droit
que le législateur place au cœur de ses
préoccupations du moment. Cette réforme
permanente est poursuivie dans l'espoir
qu'elle permettra de sauver plus
d'entreprises en difficulté, grande cause
nationale en ces temps de crise mais
proclamation empreinte d'une certaine
naïveté si l'on veut bien réaliser que ce
ne sont pas les outils juridiques qui
sauvent les entreprises mais un
environnement économique propice,
lequel passe par la réforme d'un Etat
obèse et glouton dont les ponctions et
les normes ruinent les entreprises, Etat qu'il est
toutefois plus difficile de réformer que de retoucher
le livre VI du code de commerce...

On retiendra en premier lieu de cette réforme
l'introduction de deux nouvelles procédures, d'une
part une sauvegarde accélérée dont la simplification
passe, comme sa dénomination le suggère, par
l'accélération d'une procédure vouée à ne pas durer
plus de trois mois, et d'autre part une procédure,
dite de rétablissement professionnel, réservée aux
débiteurs personnes physiques impécunieux et sans
salaire, que leur bonne foi rend éligibles à ce
dispositif ultra simplifié et accéléré d'apurement de
leur passif.

L'autre objectif, plus politique, était de rechercher
un nouvel équilibre pour les procédures de sauvegarde
et de redressement, jugées trop favorables à
l'actionnaire de contrôle de la société débitrice
lorsque celui-ci ne prend pas les moyens d'assurer
le sauvetage de l'entreprise. En facilitant les conver-
sions de la sauvegarde en redressement judiciaire
(C. com., art. L. 622-10) et la mise en compétition
des solutions de sauvetage présentées aux comités
(C. com., art. L. 626-30-2) ou encore en permettant
de tirer argument de la nécessité de reconstituer les
capitaux propres pour faciliter la reprise interne de
la société débitrice (C. com., art. L. 631-9-1),
l'ordonnance modifie les équilibres existants, ce qui
pouvait se justifier au regard de la finalité poursuivie
mais qui risque de rendre la sauvegarde moins
avenante et de ruiner le travail accompli en vue
d'encourager l'anticipation du traitement des
difficultés.

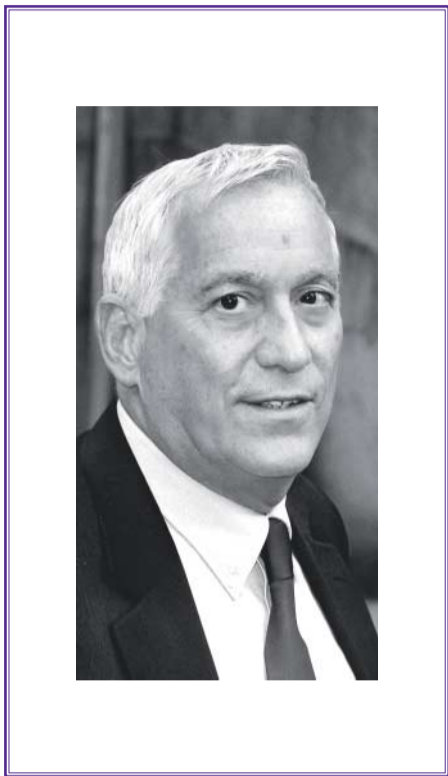
FRANÇOIS-XAVIER LUCAS,
Président du jury, professeur à l'école de droit de la Sorbonne,
codirecteur du centre de recherche de Sorbonne affaires





Lumière sur...

WALTER ISAACSON



La marque à la Pomme a certes survécu à sa disparition, mais les questions ne manquent pas : comment « réinventer » Apple sans la vision de Jobs ?

Steve Jobs est mort il y a deux ans et demi (le 5 octobre 2011), mais il continue de briller au firmament des entrepreneurs. La marque à la Pomme a certes survécu à sa disparition, mais les questions ne manquent pas : comment « réinventer » Apple sans la vision de Jobs ? Quel avenir à long terme pour cette société devenue presque aussi mythique que son créateur mais menacée de se banaliser ? Qui sont aujourd'hui ses héritiers spirituels ?

A l'heure où Apple souhaite s'engager dans de nouvelles voies comme le secteur de la santé, le marché des objets connectés ou encore les voitures électriques avec un possible rachat de Tesla, il est opportun de revenir sur la vie et l'œuvre de celui sans qui le monde ne serait pas exactement ce qu'il est.

On se replongera avec délice dans la biographie, autorisée mais critique, signée Walter Isaacson. Sortie l'année de sa mort, elle n'a rien perdu de son actualité. L'ouvrage s'est vendu à des millions d'exemplaires à travers le monde, prouvant s'il en était besoin l'extraordinaire fascination exercée par Steve Jobs sur ses contemporains, bien au-delà de son pays natal et a fortiori de ses terres de la Silicon Valley où il avait vu le jour en 1955 et où il a toujours vécu.

Charisme, intuition phénoménale, sensibilité esthétique, souci des détails, vision de l'avenir, anticipation des attentes du consommateur, mais aussi paranoïa, narcissisme aigu, autoritarisme, manipulation, etc. : le portrait contrasté que dresse W. Isaacson de ce génie des nouvelles technologies ne laisse pas de côté sa part d'ombre, mais il en résulte un tableau « humain » absolument passionnant et très vivant. C'est une lecture indispensable pour tous les amateurs d'Apple comme pour ses détracteurs, et plus largement pour tout dirigeant et créateur d'entreprise qui s'intéresse aux ressorts de l'innovation, aux techniques de lancement d'un produit, aux mécanismes de conquête d'un marché à haute valeur ajoutée. Steve Jobs est assurément rentré dans l'histoire. Il est, écrit son biographe, « le chef d'entreprise de notre époque qui aura le plus de chances de rester dans les mémoires d'ici un siècle. L'histoire le placera au Panthéon, juste à côté d'Edison et Ford. »

A bien des égards, il fut un révolutionnaire. Il invitait à « penser différent », il fut à l'origine de ruptures technologiques majeures, et il introduisit le règne de la beauté dans le monde de l'informatique, qui était avant lui l'un des plus dépourvus de poésie qu'on puisse imaginer.

Il a révolutionné les micro-ordinateurs, mais aussi la musique (avec l'iPod), le téléphone (avec l'iPhone), les tablettes graphiques (avec l'iPad), la publication numérique, sans oublier les films d'animation (lorsqu'il était à la tête du studio Pixar, racheté depuis par Walt Disney). Avec l'App Store, il transforma tous les médias : presse, édition, télévision, cinéma. Il a en

outre bouleversé les techniques de vente et le commerce de détail avec les Apple Stores. « Non seulement il a mis sur le marché des produits novateurs, mais il a aussi créé une société pérenne qui lui survivra, une entreprise à son image, attirant dans son giron des designers audacieux et des magiciens de l'électronique qui poursuivront son œuvre. »

Ce livre majeur est aussi une occasion de découvrir son auteur, éminente figure du monde des médias aux Etats-Unis et biographe de « stars » américaines aussi diverses que Henry Kissinger, Benjamin Franklin ou encore un Américain naturalisé nommé Albert Einstein - d'un génie à l'autre.



Steve Jobs, la vie d'un génie. éditions Jean-Claude Lattès, 2011

« A l'heure où les sociétés à travers le monde tentent d'établir une nouvelle ère numérique, Steve Jobs se dresse comme l'icône de l'invention, de l'imagination et de l'audace. Il avait compris que le défi économique pour le XXIe siècle serait de lier créativité et technologie, alors il a édifié une multinationale où l'imagination va de pair avec les progrès technologiques. (...) »

Avec une férocité qui pouvait rendre les collaborations avec lui aussi destructrices que passionnantes, il a créé des produits totalement innovants, mêlant la puissance de la poésie et des processeurs. Il a bâti l'entreprise la plus créative du monde, au carrefour des arts et de la technologie. »

BIOGRAPHIE

Né en 1952 à La Nouvelle-Orléans.

Docteur en histoire et littérature d'Harvard. Etudes de philosophie et d'économie à Oxford (Pembroke College).

Journaliste au Sunday Times puis correspondant politique à Time magazine. En devient rédacteur en chef en 1996.

2001-2003 : PDG de CNN.

PDG de l'Institut Aspen depuis 2003.

Président du Conseil de « Teach for America », une association encourageant le développement de l'enseignement dans les régions les plus pauvres.

A conduit plusieurs missions pour le compte du Gouvernement US (reconstruction de La Nouvelle-Orléans suite à l'ouragan Katrina ; dialogue israélo-palestinien...).

BIBLIOGRAPHIE

Kissinger : A Biography 1992

Benjamin Franklin : An American Life 2003

Albert Einstein : His Life and Universe 2007

Steve Jobs : A Biography 2011.

PRÉSENTATION



Banque Delubac & Cie, qui sommes-nous ?

Fondée en 1924, la Banque Delubac & Cie est une institution financière indépendante offrant des services bancaires spécialisés. En 80 ans d'expertise sur le marché bancaire, la Banque Delubac & Cie a su tisser une relation privilégiée avec ses clients, basée sur la confiance, la proximité et la pérennité, des fondamentaux qui reposent sur le choix d'une différence assumée.



Experts et Indépendants

- Banque Judiciaire
- Banque des Administrateurs de Biens
- Banque de Gestion d'Épargne
- Banque d'Affaires
- Banque des Entreprises

10, rue Roquette - 75008 Paris
Tél. : 01 44 95 86 20 - Fax : 01 44 95 80 93
Siège Social - 16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard
www.delubac.fr

UNE ORIGINE REVENDIQUÉE

La Banque Delubac & Cie a été fondée au Cheylard, en Ardèche, en 1924. Alors que nombre d'établissements bancaires ont implanté leur siège social en région parisienne, la Banque Delubac & Cie a maintenu le sien dans sa ville d'origine. Nous pensons en effet qu'il faut toujours conserver ses racines, base indispensable d'un développement harmonieux et durable.

UNE HISTOIRE D'INDÉPENDANCE

Depuis sa création, la Banque Delubac & Cie a conservé son indépendance et a fait le choix des investisseurs privés tout au long de son développement. La Banque Delubac & Cie reste aujourd'hui l'une des rares banques françaises réellement indépendantes.

UN STATUT ORIGINAL

La Banque Delubac & Cie est une société en commandite. La politique générale de la banque est initiée uniquement par la Gérance. Les directeurs généraux de branche initient la politique de leur branche. Ce statut les a conduits à développer une « logique entrepreneuriale » réfléchie, basée sur la qualité de ses prestations et la maîtrise du risque.

DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

Depuis sa création, la Banque Delubac & Cie a opté pour la spécialisation au travers d'un développement sur des métiers à forte valeur ajoutée permettant de se différencier des établissements généralistes. Cette logique assure aux clients de la banque de pouvoir accéder aux conseils les plus avisés. A l'expertise vient se marier la réactivité opérationnelle. Les conseillers-experts de la banque sont en mesure d'assurer, rapidement et en toute discrétion, un service sur mesure en réponse aux attentes de leurs clients, professionnels ou particuliers. Sur chacun de ses métiers, la Banque Delubac & Cie s'est dotée d'équipes ayant une excellente connaissance des métiers et acteurs du marché et une grande maîtrise des sujets qu'elles traitent quotidiennement. Présents au Cheylard, à Paris, à Lyon et à Toulouse, nos experts sont implantés à proximité des grandes villes et de nos clients.

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

Refusant la croissance et la diversification à outrance, la Banque Delubac & Cie trouve ses fondements sur le principe que seule l'expérience donne la compréhension et la réactivité nécessaires à des interventions optimales.

B I L L E T
D ' H U M E U R



PATRIMOINE

En avoir un ou pas, telle est la question. Posséder un patrimoine, le faire fructifier, le diversifier, le transmettre, c'est une motivation fondamentale des agents économiques et la raison d'être de nombreux organismes financiers. Ce mot évoque des idées de richesse mais il est lui-même d'une grande richesse de sens !

Comme on peut s'en douter, le vocable vient du latin. Le mot « patrimonium » se rapportait aux pères, aux biens paternels, à ce qu'on tient de ses ancêtres... Les Romains le distinguaient du « matrimonium », ce qui venait de la mère, de l'ascendance féminine.

Dans la langue courante, le terme patrimoine employé seul évoque surtout des représentations d'argent, un capital matériel. Ce patrimoine matériel peut être constitué de mille façons : du numéraire, des valeurs mobilières ou immobilières, des biens industriels, des terres, des œuvres d'art, etc. Le champ des possibles est presque illimité, et il n'existe pas, à partir d'un certain niveau, deux patrimoines identiques, tant sont diverses les possibilités de constitution et d'évolution d'un portefeuille patrimonial et tant est variée la réalité humaine qui le sous-tend. Chaque patrimoine est un livre vivant, pour un individu ou une famille.

« L'argent des sots est le patrimoine des gens d'esprit », faisait dire au Neveu de Rameau, Denis Diderot, père d'un des plus beaux patrimoines intellectuels du Siècle des Lumières : l'Encyclopédie. Preuve que la bonne santé d'un patrimoine est aussi, en quelque façon,

affaire d'intelligence.

C'est ici qu'apparaît la fascinante polysémie du terme. Quoi de commun entre la gestion de patrimoine, le patrimoine mondial de l'UNESCO ou le patrimoine génétique ? Deux choses au moins : la notion de richesse, quelle qu'elle soit (financière ou culturelle, historique ou biologique), et les concepts de transmission, d'héritage, de possibilité de mise en partage, ou encore de passage du temps.

Tout patrimoine digne de ce nom, qu'il appartienne à notre code génétique ou à nos comptes en banque, à l'histoire de notre pays ou à des coutumes locales, implique l'idée d'une certaine permanence et d'une construction dans le temps. Ce qui est vrai en biologie l'est aussi pour la vie économique : par exemple, les entreprises qu'on nomme « patrimoniales » sont bien souvent des entreprises familiales dotées d'une histoire et où le capital financier et industriel est aussi une affaire de gènes communs. Elles ont de l'ancienneté, des valeurs partagées, et un patrimoine à la fois économique et historique.

Ainsi, si tout peut devenir patrimoine (une architecture, un savoir-faire culinaire, un paysage, un équilibre écologique, etc.), c'est nécessairement sous réserve d'une certaine durée d'élaboration et de préservation, le meilleur exemple étant illustré par le patrimoine de l'humanité de l'UNESCO, qui célèbre des arts et des traditions parfois millénaires.

C'est pourquoi, en définitive, le temps est à la fois la première richesse et la première composante d'un patrimoine authentique, qu'il soit matériel ou immatériel. Parmi les « actifs » de la banque Delubac, figure, à côté de son indépendance et de sa compétence reconnue dans ses différents métiers : son ancienneté. Elle fête cette année ses 90 ans. Nonagénaire juvénile et pleine d'avenir, elle sait que l'aptitude à traverser les époques en se réinventant sans cesse, en toute fidélité à ses valeurs d'origine, est l'une des plus grandes forces qui soient pour les entreprises. Patrimonialité ? Temporalité !

David Brunat

Président Or et H Conseil Communication et affaires publiques